

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

TIRÉ A MILLE EXEMPLAIRES

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 3 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce Française de Montréal, à MONTRÉAL, CAN.

Edifice du Board of Trade, rue St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

A V I S

Le Commerce français trouvera tout intérêt à se renseigner auprès de notre Chambre de Commerce sur le compte de tout individu de notre place sollicitant des représentations.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

**Chambre de Commerce Française
de Montréal,**

EDIFICE DU BOARD OF TRADE, Chambre 230

En omettant la désignation **Française**, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises—comme il est juste—à la **Chambre de Commerce du District de Montréal.**

Comptes rendus des séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1903

Extrait du procès verbal de la séance du dix sept décembre mil neuf cent trois, tenue sous la présidence de M. H. Jonas, président.

M. le Consul Général de France, assiste à la réunion.

Parmi les présents ; MM. de Sieyès, E. Galibert, Chouillon, Dantony, Helbronner, Goullioud, Chevalier, Cordon, Monier.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Kleczkowski et lui adresse ses félicitations au sujet de sa nomination d'officier de la Légion d'Honneur.

M. le Consul Général remercie M. Jonas et se dit heureux de se retrouver parmi les membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au vote sur la candidature de M. E. Gorcy présenté par MM. de Sieyès et Helbronner. A l'unanimité, M. E. Gorcy est élu membre actif.

Parmi les lettres du courrier de la dernière quinzaine se trouvent plusieurs demandes de renseignements, notamment sur les bois, sel, alcool méthylique, céréales, etc.

Sur la proposition de M. le Président, la prochaine séance est fixée au 7 janvier 1904.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1904

Extrait du procès-verbal de la séance du sept janvier mil neuf cent quatre, tenue sous la présidence de M. H. Jonas, président.

M. le Consul Général de France, assiste à la réunion.

Sont présents : MM. de Sieyès, E. Galibert, Chouillou, Bousnel, Dantony, Rougier, Goullioud, Pino-teau, Hamon, Devin, Helbronner, Cordon, Revol, Chantrelle, Lair, Chevalier, C. Galibert, Pony, E. Gorcy, Monier.

M. Taffin, éditeur de Lille, présenté par M. de Sieyès, est autorisé à assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient un certain nombre de demandes de renseignements, notamment sur les vins et liqueurs, bois, l'industrie laitière, etc.

M. Taffin remercie les membres de la Chambre de l'accueil qui lui a été fait et demande à être reçu adhérent. Sur la proposition de M. le Président, la Chambre reçoit M. Taffin au nombre de ses adhérents.

M. le Président donne alors lecture du rapport suivant :

Monsieur le Consul Général,

Messieurs et chers collègues,

Votre Bureau a l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la situation de notre Chambre et la situation économique du Canada à la fin de l'année 1903.

Cette année comptera parmi les plus prospères du Canada. Son commerce extérieur a atteint des chiffres inespérés. A l'intérieur, les récoltes ont été bonnes, en somme, malgré les craintes qu'avait fait naître un été anormal. L'industrie, en dehors de la métallurgie, a été prospère et l'excédent de la production a trouvé au dehors un écoulement avantageux. Du côté des aciéries, la situation paraît s'améliorer un peu. La suspension de l'exploitation au Sault Ste-Marie dure encore et la propriété des immenses ateliers, des mines et des industries connexes, qui avait été hypothéquée à des capitalistes de New York, va être placée sous le contrôle d'un syndic nommé par les tribunaux canadiens et sera probablement mise à l'en- chère dans quelque temps. Les aciéries de Sydney (Nouvelle Ecosse) qui appartiennent à la Dominion Iron & Steel Company n'ont pas cessé de produire, quoique dans des conditions désavantageuses pour les actionnaires. La baisse de l'acier aux Etats-Unis menace de diminuer encore les profits que pourraient faire les usines canadiennes, malgré une subvention

libérale sous forme de prime à la fabrication ; mais il est possible que le gouvernement du Canada vienne encore une fois au secours de cette industrie en suré- levant les droits de douane.

Le port de Montréal continue à s'outiller pour sou- tenir la concurrence des ports des Etats Unis. Sa proximité des vastes champs de l'Ouest américain lui a valu, cette année, la distinction d'expédition plus de blé sur l'Europe qu'aucun des grands ports de l'Atlantique, sans en excepter New York. Malheu- reusement, il n'est praticable que pendant six mois de l'année.

Un certain nombre de banques canadiennes ont augmenté leur capital, cette année, pour pouvoir faire face aux besoins augmentés du commerce et de l'in- dustrie. Elles disposent aujourd'hui d'un capital de \$78,284,000 auquel il faut ajouter un fonds de réserve de \$49,989,000, ce qui porte leurs ressources propres à un total de \$128,275,000. Le pouvoir qu'elles ont d'émettre des billets de banque jusqu'à concurrence de leur capital libéré ajoute à ces ressources une somme de \$78,000,000 dont, au 1er Novembre, il y avait en circulation \$70,000,000. Et enfin les dépôts qui leur sont confiés leur permettent encore de dispo- ser de \$394,000,000. Le public a confiance dans les banques canadiennes auxquelles la loi défend stricte- ment toute opération spéculative et, de leur côté, les banques ont toujours des disponibilités suffi- santes pour aider le haut et le petit commerce, la grande et la petite industrie.

Dans les échanges entre la France et le Canada, il y a certainement progrès, mais pas encore autant qu'il est raisonnable de l'espérer pour un avenir prochain. Une compagnie finlandaise, la Finska Lloyd, a fait un service mensuel cet été entre Montréal et La Rochelle avec deux bateaux à vapeur de tonnage moyen. Elle a suspendu ce service pendant l'hiver, en promettant de le reprendre au printemps avec un navire en plus. Je crois savoir que la compagnie est satisfaite du ré- sultat, autant que le commerce de notre place l'a été du service fourni.

Le parlement canadien vient de voter une subven- tion de \$100,000 par année pendant dix ans pour un service entre le Canada et la France ayant pour tête de ligne en France, Bordeaux ou le Havre, en faveur de M. Gustave Colombier, armateur de Bordeaux. La subvention peut-être portée à \$133,000 si le service est de vingt-quatre voyages. Il doit y avoir en service quatre bateaux à vapeur dont deux sous pavillon anglais et deux sous pavillon français. Avec la prime avec la navigation que pourra réclamer M. Colombier pour ces deux derniers bateaux, sa ligne va se trouver largement subventionnée.

Au Klondyke et dans la Colombie Anglaise, les exploitations minières ont produit cette année approximativement \$12,000,000 d'or. La production est en diminution dans les deux territoires ; on espère cependant la ranimer au moyen de nouvelles machines qui permettraient l'extraction à moindres frais et l'exploitation, par conséquent, de minerais moins riches et même de déchets des précédentes exploitations.

Vous avez entendu la lecture du rapport de notre trésorier. Grâce à la générosité de M. le Ministre du Commerce qui a bien voulu nous octroyer, cette année encore, une subvention extraordinaire de 500 francs, nous avons pu combler une partie de notre déficit. En priant M. le Consul Général de vouloir bien transmettre nos remerciements à M. le Ministre du Commerce, j'ose encore lui demander d'insister auprès de M. Trouillot pour en obtenir une augmentation de notre subvention ordinaire que nous serions heureux de voir passer de 5,000 à 6,000 francs. Cette augmentation nous serait des plus utile pour éteindre notre déficit et assurer le bon fonctionnement de nos différents services. C'est en effet sur la bienveillance de notre Ministre du Commerce qu'il nous faut le plus compter. Nos membres adhérents de France n'augmentent pour ainsi dire pas : de 115 en 1902, ils ne sont que 121 actuellement et cependant les demandes de renseignements de toute nature se font de plus en plus nombreuses, plus nombreuses aussi les visites à notre Chambre des voyageurs de commerce Français. Mais si nos compatriotes savent nous trouver lorsqu'il ont besoin de nous, il arrive aussi que trop souvent ils oublient de prendre la plus légère part de nos charges. Cette indifférence a déjà été signalée par plusieurs Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger et notamment par celle de Londres : je ne m'arrête sur ce point que pour montrer combien nous est indispensable l'aide de notre Ministère du Commerce.

Nos membres actifs, de 36 l'an dernier, sont aujourd'hui au nombre de 43. Ce chiffre n'avait jamais été atteint et j'ai tout lieu d'espérer qu'il sera prochainement dépassé.

Conformément à la décision de la Chambre, votre Bureau a procédé à notre installation au Board of Trade et fait l'acquisition d'une bibliothèque. Sans être luxueuse, cette installation nous paraît suffisante au moins actuellement.

J'aurais voulu, en quittant la présidence où vous m'avez placé deux ans de suite, pouvoir vous demander de porter vos suffrages sur le nom de notre dévoué vice président. Me faisant votre interprète, j'ai in-

sisté, à plusieurs reprises, auprès de notre ami, M. de Sieyès, pour l'engager à se porter candidat à la présidence ; mais je me suis heurté à un refus formel, basé du reste sur les nombreuses et absorbantes occupations de notre collègue. Dans ces conditions, il ne me reste plus qu'à approuver à l'avance le choix que vous ferez de mon successeur.

J'arrive maintenant à la partie la plus agréable de ma tâche : celle de vous adresser mes sincères remerciements pour l'affectueux dévouement que vous m'avez constamment témoigné pendant ma présidence et pour la collaboration incessante que vous avez prise à nos travaux. De ces remerciements, vous me permettez de faire une large part à M. le Consul Général de France, notre Président d'Honneur dont le Gouvernement de la République, à notre grande satisfaction, a reconnu hautement les services signalés à tout ce qui est français, en l'élevant au rang d'officier de la Légion d'Honneur.

Merci donc à vous tous, Messieurs et chers collègues, de votre concours sympathique qui m'a permis de remplir aussi bien que cela m'était possible les fonctions délicates dont vous m'aviez chargé. (Applaudissements).

M. le Consul Général et M. Taffin se retirent au moment où les opérations du scrutin vont commencer.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Président : M. J. Helbronner ;
 Vice-Président : M. V. Rougier ;
 Trésorier : M. J. Dautony ;
 Secrétaire : M. J. Mouier ;
 Conseillers : MM. E. Galibert, H. Jonas, L. Goullioud et L. Hamon.

M. J. Helbronner remercie la Chambre de la confiance qu'elle lui témoigne et de l'honneur qu'elle lui fait en l'appelant à la diriger. Il l'assure de son dévouement.

M. E. Galibert adresse à M. Jonas, président sortant, les remerciements de la Chambre pour le zèle dont il a fait preuve pendant ses deux années de présidence.

M. Helbronner s'associe aux félicitations de M. Galibert et déclare la séance levée.

UNE TOUCHANTE MANIFESTATION

La colonie française du Canada tout entier s'est livrée, le 1er janvier courant, à une manifestation cordiale et unanime de ses sentiments à l'égard de M. le Consul Général de France, pour la Puissance du Canada, en résidence à Montréal.

Elle a choisi l'occasion de ce premier janvier et de la visite habituelle que la colonie de Montréal fait au distingué représentant de la France au Canada, pour lui offrir, avec ses souhaits de bonne année, un objet d'art, importé expressement de Paris, en souvenir de la promotion de M. le Consul Général au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Kleczkowski, Consul Général, recevait à la Chancellerie du Consulat, entouré de MM. Duchastel de Montrouge, Chancelier et des autres membres du personnel de la chancellerie. La colonie avait à sa tête MM. Henri Jonas, président de la Chambre de Commerce française de Montréal; Jules Helbronner, président de l'Union Nationale française; comte Jean de Sieyès, président de la section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer; Duboulay, président de la Mutuelle française. Les drapeaux des sociétés françaises encadraient l'offrande de la colonie: une réduction en bronze de la statue de Saint-Michel du grand artiste Frémiet.

M. Emile Galibert, conseiller du commerce extérieur, chevalier de La Légion d'Honneur, présenta au Consul les vœux de la colonie française dans les termes les plus heureux, les plus chauds et les plus sincères. Ne pouvant, faute d'espace, reproduire cette adresse, nous en citons la fin :

“ Ce bronze que la colonie française du Canada vous prie d'accepter, est donc la synthèse de son union à votre personne et à la France dont vous êtes le si digne représentant.

“ Cette dernière pensée vous sera chère entre toutes puisqu'elle demeurera à vos yeux le témoignage de l'accomplissement du devoir, récompense enviée pas tout homme qui, comme vous, avez à un aussi haut degré la conception de la grandeur de la France, notre cher et aimé pays auquel nous restons attachés par toutes les fibres de nos cœurs patriotiques.

“ Nous remercions Monsieur le Président de la République de nous avoir donné l'occasion de pouvoir, en ce jour, exprimer notre foi immuable en notre Patrie et nous vous prions de lui transmettre l'assurance de notre profond et respectueux dévouement.”

Après la lecture de cette adresse, M. Emile Galibert remit à M. le Consul Général un album contenant les noms des souscripteurs au bronze artistique en

question. Cet album a été superbement enluminé par M. Gorsy.

M. le Consul Général, visiblement touché des termes de l'adresse et du délicat présent qui l'accompagnait, a répondu dans les termes suivants :

“ Messieurs,

Ma première parole sera pour vous dire : merci ! Faites entrer, dans ce mot, tout ce qu'il peut inclure de reconnaissance vraie, tout ce qu'il peut envelopper d'émotion intime et profonde, et c'est à peine si vous l'amènerez à la mesure des sentiments qu'inspire, à celui qui en est l'objet, une attention si touchante, une attention si charmante.

Touchante, elle l'est, à coup sûr, par le mouvement de sympathie généreuse qui en est le point de départ ; charmante, elle ne l'est pas moins, par la forme exquise où elle s'est réalisée.

Une intuition singulièrement clairvoyante vous a fait deviner mon goût pour les belles œuvres de nos grands sculpteurs contemporains. De toutes celles qui pouvaient s'offrir à vos préférences, il se trouve que l'œuvre qui a été choisie se rattache, par un lien étroit, à un monument historique que j'apprécie entre tous, et à la restauration duquel la libéralité de l'Etat s'emploie depuis des années, à cette merveille d'architecture ogivale qu'est la vieille abbaye du Mont St-Michel.

Lequel de vous ne connaît, au moins par l'image, ce roc fameux, ce roc abrupt, qui surgit de la mer comme un phare pour mieux voir ce qui se passe, là, tout en face, au rivage où la côte de Bretagne se relie à celle de Normandie ? Comment ne pas se rappeler le profil saisissant de cette montagne de granit, qui montre, à ses pieds, de fières murailles battues par les flots ; à son sommet, une couronne d'édifices, d'un dessin très pur et d'une légèreté aérienne, qui semblent tout prêts à déployer des ailes pour s'élever encore plus haut dans les cieux ?

Au faite de tout cet ensemble d'une structure magnifique, se dresse la figure géante de l'archange, telle que, sous l'armure et avec son auréole elle est sortie épée en l'air et bouclier au poing, de l'imagination créatrice du sculpteur Frémiet. C'est de là peut être qu'elle aura pris son vol pour arriver jusqu'ici, la même figure que je vois là, réduite dans ses proportions, mais non pas dans son élégance, et de laquelle je sens bien que mon regard ne se détachera plus.

Quelques-uns d'entre vous ont visité, sans doute, j'ai visité moi-même, à plusieurs reprises et j'ai revu, il n'y a pas très longtemps, la glorieuse abbaye. Je compte bien la revoir encore et, cette fois, à l'admiration qu'éveille naturellement tant de force unie à

tant de grâce, tant d'audace mêlée à tant de foi, viendra s'ajouter un sentiment nouveau et qui se reflètera sur tous les autres, c'est le souvenir de cette matinée et du beau présent que vous m'avez fait.

Afin d'en augmenter encore la valeur à mes yeux, vous avez décidé d'y joindre un album, agréablement enluminé par une main habile, et sur les feuillets duquel se retrouveront, fidèles au rendez-vous, les vœux de tous ceux qui se sont associés à une manifestation dont je ne saurais assez dire tout ce qu'elle a, pour moi, de bon et de reconfortant. C'est une attention charmante qui s'adapte, pour la parachever, à une autre attention charmante. De cela, comme de tout le reste, amis présents, amis absents, amis inconnus peut-être, bien sincèrement, je vous remercie.

Il s'enrait difficile, au point où m'a conduit ce discours, il pourrait même paraître affecté, de passer complètement sous silence l'adresse lue tout à l'heure, et d'où s'exhale une si bonne odeur de bienveillance et de cordialité. Sans doute, il ne m'a pas échappé que cette adresse contenait des choses très aimables, trop aimables peut-être, trop flatteuses sûrement : je n'en retiendrai, si vous le voulez bien, que le témoignage qui a été rendu, en termes si obligeants, à ma bonne volonté.

Servir la France est, depuis longtemps, une des préoccupations essentielles de ma vie, une de mes raisons de vivre, si j'ose ainsi parler. Digne ou non d'un tel éloge, il m'est doux d'être encouragé à croire que je l'ai peut-être bien servi. Je lui dois tant ! Volontiers je dirais que je lui dois tout... ou du moins presque tout. Et si je mets cette nuance à l'expression de ma pensée, c'est par crainte de manquer, en quelque manière à la mémoire respectée de ceux de qui je viens, ou de méconnaître, pour si peu que ce soit, le prix des traditions honorables qu'ils m'ont léguées, comme un exemple et comme un devoir.

Il y a quelques semaines à peine que j'ai quitté cette France ; j'ai passé plusieurs mois sur son sol, j'ai revécu aux lieux témoins de mes premières années, tout près de ceux qui survivent parmi les protecteurs ou les amis de ma jeunesse. Il semble qu'au moment où je parle, un peu de l'air de France dilate encore ma poitrine ; je voudrais faire, de cet air-là, le souffie qui anime ma voix, quand je vous apporte, de la part de la France, un salut affectueux et tendre, le salut d'une mère à des enfants fixés loin d'elle, qu'elle aime toujours, et qu'elle ne peut pas oublier.

Vous, non plus, messieurs, vous ne pouvez pas oublier. Nombreuses sont peut-être les années écoulées depuis que vous avez laissé derrière vous la terre natale ; son souvenir est toujours vivant, son nom reste sacré dans vos cœurs. Vous êtes ambitieux pour

votre pays. Vous le voulez puissant et sage. Vous le voulez toujours libre ; vous le voulez toujours juste. Vous vous réjouissez quand son autorité grandit dans le conseil des nations. Vous avez foi dans son avenir.

Son histoire ne vous est pas inconnue. Vous savez que son génie ardent, par cela même qu'il est ardent, ne l'a pas toujours protégée contre l'écueil des passions violentes et la tristesse des luttes sans pitié. Mais vous savez également qu'autant que l'artiste ignoré qui, de son âme mystique, a fait jaillir un si beau poème architectural, la France porte toujours son idéal très haut dans l'espace. Le granit sur lequel elle s'efforce d'édifier son rêve, a été souvent battu par l'orage, il a connu, au cours des siècles, le rocher de Saint-Michel aussi, les brusques coups de vent, les brouillards épais, les nuits sans étoiles. Le calme revient vite après la tempête, le soleil reparait, la route de nouveau s'éclaire, et la France poursuit sa destinée. Elle ramasse ses forces, elle reprend son élan ; d'un pas qui, à certaines heures paraît indécis et que pourtant rien n'arrête, elle va, elle va toujours ! Dédaigneuse des obstacles, indifférente aux déceptions, elle avance à travers tout, en dépit de tout, parfois presque en dépit d'elle-même, elle marche, et l'humanité avec elle, à plus de lumière, à plus de justice, à plus de bonté.

Bonté, justice, lumière ! Que ces trois mots soient les derniers qui sortent de ma bouche. En ce premier jour de l'année, ils résument tous nos vœux, ils expriment le meilleur de notre espérance !

Vive la France !

Vive la République !

Après son discours, M. le Consul Général remit à M. Etienne Boudet, au nom du gouvernement de la République, une médaille d'honneur, en récompense de son dévouement aux œuvres de bienfaisance françaises.

Parmi les Canadiens-français qui avaient tenu à prouver combien la France et leur représentant leur sont chers, nous avons remarqué :

L'Honorable M. H. Archambault, procureur-général, l'Honorable M. Lomer Gouin, ministre des Travaux Publics et de la Colonisation, M. le juge Wurtele, officier de la Légion d'Honneur, M. H. Beaugrand, officier de la Légion d'Honneur. L'Honorable M. N. Pérodeau, Conseiller Législatif. Paul de Cazes, secrétaire de l'Instruction Publique, Louvigny de Montigny, V. Roy.

M. de Struve, consul général de Russie assistait aussi à la réception.

Les membres de la colonie française étaient très

nombreux ; outre ceux dont les noms ont déjà été donnés, on remarquait MM. M. Chevalier, V. Rougier, Calixte Galibert, L. Herdt, H. Herdt, abbé Richard, J. Monier, de Crevecœur, Hubert, Laurent, Hamon, Dalbray, Marc Sauvalle, Bounesnel, Babonneau, Gorey, Hirst père et fils, Pinoteau père et fils, Janin, Martin, Tavernier, Savarin, Coussirat, Goullioud, Gallimard, Devin, Tranchat, Roullaud, Liard, Pony, Jackson, Lesigne, Cordenier, Georges, Reber, Lambert de Roode, Déliot, Dantony, Chouillon, Revol, Mondehard, Malartre, etc., etc.

DROITS D'AUTEUR

La correspondance qui suit, que nous relevons des journaux français du pays, constitue une illustration pratique de l'état de la question de la propriété littéraire au Canada :

“ Paris, 21 Xbre, 1903.

Monsieur PAUL CAZENEUVE,
directeur du
Théâtre National,
à Montréal.

Monsieur,

J'apprends par un programme d'entr'acte que vous avez joué, sans mon autorisation, sur la scène du théâtre National (semaine du 16 novembre 1903) ma pièce intitulée “ Plus que Reine ”, sans même en nommer l'auteur. Le vol se complique ainsi de son **aveu**.

Je vous invite à m'envoyer au plus tôt les droits d'auteur à 10 p. c. de vos recettes, et je vous fais défense de continuer l'exploitation de mon ouvrage, me réservant d'ailleurs le droit de faire valoir tous mes droits par la voie judiciaire.

J'ai l'honneur de vous saluer,

EMILE BERGERAT,
Officier de la Légion d'honneur,
76 rue Laugier, Paris.

M. Cazeneuve a adressé la réponse suivante à l'auteur de “ Plus que Reine ”.

Montréal, 2 janvier 1904.

Monsieur Emile Bergerat,
76 rue Laugier,
Paris, France.

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre du 21 Xbre 1903 dont la teneur draconienne m'a beaucoup surpris.

Vous me dites, 1^o que j'ai volé votre pièce “ Plus que Reine ” ; 2^o que je n'ai pas mentionné votre nom sur les affiches ; 3^o que je dois vous envoyer 10 p. c. de mes recettes pour vos droits d'auteur ; 4^o que vous m'interdisez l'exploitation de votre ouvrage et 5^o que

vous vous réservez le droit de faire valoir tous vos droits par la voie judiciaire.

A cela je réponds que je n'ai nullement volé votre pièce. la brochure ayant été achetée à Paris. Votre nom ayant été mis en gros caractères sur toutes les affiches, dans toutes les annonces publiées par les journaux de Montréal, dans les comptes rendus qu'on a faits de votre pièce et dans le programme d'avance (par cela j'entends le programme de la pièce précédant la représentation). Je ne puis vous envoyer non plus le 10 p. c. des recettes, vu que les droits d'auteurs n'existent pas au Canada. Quant aux poursuites judiciaires, je les attends de pied ferme. A propos de poursuites judiciaires, je vous informe que si vous ne rétractez pas cette expression “ Le vol se complique ainsi de son aveu, ” c'est moi qui les tenterai contre vous.

J'ai l'honneur de vous saluer,

PAUL CAZENEUVE,
Directeur Artistique,
Théâtre National,
1440 rue Sainte-Catherine,
Montréal, P.Q.

Extraits des Statuts de la Chambre de Commerce Française

MEMBRES ACTIFS

Art. 6. — Peuvent être membres actifs tous citoyens français résidant au Canada depuis une année au moins, qui déclarent s'occuper d'affaires ou de questions industrielles et commerciales. Une demande par écrit doit être adressée au Président ou au Secrétaire de la Chambre. Cette demande devra être appuyée par deux membres actifs.

Le Conseil de la Chambre, composé comme il sera indiqué ci-après, examine la demande et fixe, s'il y a lieu, la date du scrutin. Avis en est donné dans les lettres de convocation.

Le candidat pour être admis doit réunir les deux tiers des votes des membres présents. Le vote a lieu au scrutin secret.

MEMBRES ADHÉRENTS

Art. 7. — Peuvent être admis membres adhérents de la Chambre de Commerce, tous commerçants et industriels français établis en France ou à l'étranger et tous citoyens français qui, sans être commerçants ou industriels, désirent favoriser l'extension ou le développement des intérêts commerciaux de la France.

Pour être admis comme membre adhérent, il faut adresser au Président ou au Secrétaire de la Chambre une demande par écrit qui est communiquée au Bureau et sur laquelle il est statué en séance.

Les membres adhérents présents à Montréal peuvent assister aux séances et prendre part aux débats, mais avec voix consultative seulement.

RESSOURCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Art. 14. — Pour assurer le fonctionnement de la Chambre de Commerce, il est institué un fond commun formé :

1^o De la cotisation des membres actifs fixée à 5 dollars par année ;

2^o De la cotisation des membres adhérents fixée à 25 franc par année ;

3^o Des dons et subventions accordés à la Chambre.

REVUE COMMERCIALE

Montréal 15 janvier 1904.

En passant une revue sommaire du commerce du Canada en 1903, on constate une augmentation générale des échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, un mouvement aussi actif, sinon plus actif, des capitaux de roulement, peu de pertes par défaut de paiement et faillites s'ensuivant, et dans presque toutes les lignes, une marge raisonnable de profits restant au crédit du marchand, à la fin de l'année.

Ce sont là les caractéristiques d'une bonne situation économique et nul ne songe ici à se plaindre des "temps durs" (*hard times*). La dureté des temps n'est constatée que dans les quelques industries dont la position précaire a été signalée déjà à plusieurs reprises dans ces colonnes. La métallurgie est, à n'en pas douter, sur la pente qui conduit au marasme et aux affaires sans profit. Notre marché est sérieusement menacé d'une invasion désastreuse des produits métallurgiques des Etats-Unis. Les tissages de coton, au contraire, se relèvent un peu et un syndicat de fabriques groupées sous le nom de *Canadian Colored Cotton Mills*, vient de faire afficher le paiement d'un dividende au taux de 4 p. c. par an, après avoir été de longues années sans payer aucun dividende. La cherté du coton brut, qui fait fermer les filatures anglaises, aide aux industriels canadiens à conserver pour eux le marché canadien. Dans les lainages, l'élimination successive de près de la moitié des fabriques a fini par concentrer entre les mains des plus solides un ensemble de commandes suffisant pour en assurer l'exploitation sans perte. Ces fabriques survivantes ont pu relever un peu les prix du produit et rétablir ainsi l'équilibre de leur budget.

Des industries agricoles, il n'y a qu'un mot à dire ; elles ont fait d'excellentes affaires et, grâce à elles, la situation de la classe agricole est tout à fait satisfaisante. Les compagnies regorgent d'argent, et, conséquence inéluctable, les cultivateurs, qu'aucune échéance n'inquiète plus, attendent leur moment pour mettre leurs grains et leur foin sur le marché.

La Chambre a constaté, avec la plus grande satisfaction, la venue à Montréal de représentants de plusieurs maisons françaises, qui, jusqu'ici, n'avaient pas autant cultivé notre marché. La fabrique de Lyon, les industries de Livre, etc., ont eu des voyageurs en tournée au Canada, qui, tous, se montrent enchantés des affaires de début qu'ils ont pu conclure. C'est, d'ailleurs le meilleur moyen de créer un mouvement actif d'échanges entre les deux pays. Nous avons su, aussi, que des acheteurs canadiens, dans des marchandises jusqu'ici exclusivement domestiques, ont

pris position sur le marché français et y font des affaires suivies.

Il est donc permis d'espérer que, si le marché canadien ne reçoit plus nos sucres, d'autres produits français viendront compenser cette perte et le volume des échanges entre le Canada et la France n'en souffrira pas de diminution.

Grains et Farines.—La perspective d'une guerre prochaine entre la Russie et le Japon, dont les opérations auraient lieu à la portée de nos provinces de l'Ouest, n'est pas sans influencer les prix des denrées alimentaires au Canada comme aux Etats-Unis.

Le blé de Manitoba que la clôture de la navigation des grands lacs, avait fait baisser à 77 cents s'est relevé à 81 et 81½ cents le bushel à Fort William, la cote est aujourd'hui : No 1 du Nord, 81 cents, No 2 du Nord 78 cents en entrepot à Fort William, ces prix représentant de 90 à 91 cents et de 87 à 88 cents respectivement franco bord à St-Jean N. B. Boston, Portland ou New-York : c'est-à-dire pour No 1 du Nord 17 francs à 17 fr. 20 et pour No 2 de 16 fr. 55 à 16 fr. 75 les 100 Kilos.

Les avoines blanches d'Ontario ont depuis quelque temps une demande assez suivie pour exportation par New-York dans les prix de 30 à 30½ cents, gare départ ou de 34 à 34½ cents soit de 11 fr. 40 à 11 fr. 55 les 100 kilos franco bord. Les grains de notre région n'ont pas ce débouché sur l'extérieur, mais comme les livraisons de la culture sont très légères la demande de la consommation locale les maintient à des prix supérieurs à la parité des cotes ci-dessus.

Le sarrasin n'est guère demandé, non plus que le seigle ; les stocks visibles au Canada de ces deux céréales sont d'ailleurs légers. Pour l'orge No 3, que sa couleur restreint à l'emploi pour l'alimentation des animaux, elle a quelque demande dans les prix de 11 fr. 40 à 11 fr. 75 les 100 kilos, sur place.

En farines, les prix sont restés fermes, sans autre changement qu'un léger relèvement des prix dans les marques de choix ; les patentes de blé du Manitoba font, sur place, de \$4.75 à \$4.90 et les "fortes", de \$4.45 à \$4.60 ; tandis que les farines de blé d'Ontario, font depuis \$3.75 jusqu'à \$4.40, le tout par baril de 196 livres net, livré à Montréal.

Légumes secs, frais et fruits.—Les pois secs No 1 se tiennent toujours à la parité de 17 fr. 10 à 17 fr. 30 les 100 kilos à Montréal. Les haricots blancs *pea beans*, ont trouvé leur niveau définitif à la parité de 26 fr. 60 les 100 kilos, en gare de Montréal.

Il y a comme nous prévoyions, disette d'oignons au Canada cet hiver et l'on a recours à l'importation d'Europe pour satisfaire la demande. Des achats faits

sur la place d'Agen nous sont signalés et vont être bientôt sur notre marché. On cote actuellement sur place en gros lots, \$2.00 les 100 livres (anglaises) pour les oignons rouges et \$2.25 à \$2.50 pour les oignons blancs.

L'exportation des pommes se continue activement. On avait déjà expédié, au 2 janvier courant les quantités suivantes de tous les ports de l'Atlantique :

Sur Liverpool, barils.....	1,147,195
“ Londres, “	562,643
“ Glasgow, “	372,590
“ Hambourg, “	205,090
“ Divers, “	203,412
Total.....	2,480,930
Période correspondante de 1902.....	1,758,447
Augmentation barils.....	722,483

Foin.—Le marché du foin pressé est faible, mais il n'intéressera guère en ce moment nos lecteurs de France, car la France vend à Londres des foins de meilleure qualité à meilleur marché que le Canada ne peut le faire.

La cote ici, à la culture, est de \$7.50 à \$8.00 pour No 1 ; \$6.50 à \$7.00 pour No 2 et \$6.00 pour trèfle mélangé, par tonne de 2000 livres anglaises, pressé et livré sur rail. Il reste, cependant, des réserves considérables en culture. Les cultivateurs, gâtés par deux ou trois années de gros prix, considèrent les prix actuels comme dérisoires et vendent peu, n'ayant pas, d'ailleurs, un besoin immédiat d'argent. On voit, assez souvent dans la province de Québec, des cultivateurs ayant leur foin de deux ou trois ans, qui attend au marché convenable.

Lorsque les granges sont pleines, on en construit de nouvelles, ce qui, d'ailleurs, ne coûte pas très cher, ces constructions étant en planches clouées sur un cadre de poutrelles équarries, surmonté d'un bâti de madriers. C'est une simple boîte suffisante pour empêcher la pluie et la neige d'endommager le foin et c'est tout. Rarement on les assure, et pourtant elles brûlent souvent.

Laines canadiennes.—Il y a en ce moment un marché assez tranquille pour les laines du pays, mais les prix restent fermes : On cote les toisons d'Ontario, lavées à dos, de 17 à 18 cents la livre, en vint de 13 à 15 cents, les laines arrachées de choix valent de 22 à 23 cents. Les laines du Cap et d'Australie, lavées à fond, se vendent de 30 à 32 cents la livre.

Peaux vertes—Le prix de la peau en poil est soutenu ; les bœufs et vaches, légers, sont payés à la boucherie : No 1, de 8 à 8½ cents la livre ; No 2, de 7 à 7½ cents ; taureaux, de 6 à 6½ cents. Veaux No 1, 10 cents ; No. 2, 8 cents. Agneaux et montons en laine,

No 1, 75 cents ; No 2, 70 cents la pièce. Peaux de cheval, No 1, \$2.00 ; No 2, \$1.00 la pièce.

Animaux de boucherie.—Le bétail pour l'exportation se cote de \$4.25 à \$4.50 les 100 livres, sur les marchés de l'intérieur, avec un déboursé de \$1.00 environ à ajouter pour le transport à la mer. En ce moment, d'ailleurs, les expéditions sont restreintes, le marché domestique étant presque aussi avantageux que ceux de Londres, Liverpool et Glasgow, après défalcation du déchet en route.

Les porcs gras sont maintenant à bon marché : \$5.00 à \$5.25 les 100 livres sur pied.

REVUE FINANCIÈRE

Les fonds disponibles que les banquiers conservent sous la main, sont placés en prêts à demande, garantis par transfert de titres cotés à la bourse, aux taux de 5 à 5½ p. c. Les effets réguliers de commerce, à terme de 1 à 4 mois, sont escomptés à 6 p. c. pour les bons clients ; les prêts hypothécaires rapportent de 5 à 6 p. c. suivant importance et garantie ; quelques uns se font à 4½ p. c. pour de grosses sommes.

À la bourse, les cours ont clôturé en règle générale l'année 1903 et ont commencé l'année 1904 assez fermes ; mais la perspective d'une guerre Russo-Japonaise entrave leur essor et fait prévoir des cotes timides, irrégulières et très impressionnables pour les quelques semaines qui vont suivre. Les bonnes valeurs se vendent en général à une capitalisation de 4¼ à 5 p. c.

Le change sur Londres se cote : traites de banques à 60 jours, de \$4.82 à \$4.82½ à vue, de \$4.85½ à \$64.86 par câble, de \$4.86½ à \$4.87. Chèques sur Paris, 5 fr. 18½ à 5 fr. 18½ ; chèques sur New-York, ¼ à ¼ de prime.

LISTE DES PUBLICATIONS

Reçues à la Chambre de Commerce française

Journaux quotidiens.

FRANCE.

Le Temps	Paris
Le Siècle	“
Le Journal	“
Le Gaulois	“
Le Marché français.....	“

CANADA.

The Gazette	Montréal
-------------------	----------

Publications hebdomadaires.

FRANCE.

L'Echo Forestier.....	Paris
Le Moniteur des Tirages Financiers.....	“
Le Journal des Transports.....	“
Le Canada	“
Le Travail National.....	“

La Circulaire Commerciale des Fils de Giraud Frères.....	Marseille
L'Ouest Vinicole.....	Brest
Le Phare.....	Nantes
Le Journal du Commerce des Bois.....	Paris
L'Industrie.....	"
La Gazette Commerciale.....	"
Le Moniteur Officiel du Commerce.....	"
Le Moniteur Maritime.....	"
La Halle aux Cuirs.....	"
Bulletin du Commerce de la Nouvelle Calédonie.....	Nouméa
Le Bois.....	Paris
Les Bois et Charbons.....	"
La Gazette du Crédit.....	"
Le Moniteur des Travaux Publics.....	"
L'Union Nationale du Commerce et de l'Industrie.....	"
Le Moniteur Industriel.....	"
La Revue Commerciale.....	Bordeaux
Paris-Canada.....	Paris
La Réforme Economique.....	"
La Circulaire Commerciale de Maurice Duclos.....	"
L'Echo du Commerce de Marseilles.....	Marseilles
La Feuille Vinicole de la Gironde.....	Bordeaux
Le Marché des Cuirs.....	Paris
Revue Générale de la Marine Marchande.....	"

CANADA.

Le Prix Courant.....	Montréal
La Semaine Commerciale.....	Québec
L'Echo du Manitoba.....	Winnipeg
Le Journal d'Agriculture.....	Montréal

Publications Bi-mensuelles

FRANCE.

Le Journal de la Bonneterie française.....	Paris
L'Union des Syndicat de France.....	"
La Revue des Produits Chimiques.....	"
Feuille de Renseignements Economiques.....	Tamatave
Le Monde Industriel.....	Paris
La Quinzaine Coloniale.....	"
Le Journal des Chambres de Commerce et d'Industrie.....	"
Le Moniteur de la Papeterie française.....	"
Moniteur Général de la Quincaillerie.....	"
La Brosseie française.....	"
Questions Diplomatiques et Coloniales.....	"
Revue Générale des Sciences.....	"
Bulletin de l'Office du Gouvernement Général de l'Algérie.....	"

Publications mensuelles

FRANCE.

Les Annales Diplomatiques et Consulaires.....	Paris
Recueil du Comité Central des Chambres Syndicales.....	"
La Revue Forézienne.....	St Etienne
Le Journal des Papetiers.....	Paris
La Gazette Coloniale et Diplomatique.....	"
Le Journal de la Meunerie.....	"

La Chronique Industrielle.....	Paris
La Revue des Vins et Liqueurs.....	"
Le Moniteur de Cognac.....	Cognac
L'Exportation Française.....	Paris
Bulletin du Musée Commercial de Rouen.....	Rouen
La Ligne Maritime Française.....	Paris
La Loire Navigable.....	Nantes

CANADA.

Liqueurs et Tabacs.....	Montréal
Tissus et Nouveautés.....	"
Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal.....	"

Bulletin des Chambres de Commerce, Chambres syndicales, etc., de France et de l'Etranger

Chambre de Commerce.....	Paris
".....	Lille
".....	Le Mans
".....	Orléans
".....	Calais
".....	St Quentin
".....	Alger
".....	Cambrai
".....	Angers
Chambre de Commerce française.....	Bruxelles
".....	Madrid
".....	Naples
".....	Milan
".....	New-York
".....	Constantinople
".....	Alexandrie
".....	Smyrne
".....	Buenos Ayres
".....	Rio de Janeiro
".....	Mexico
".....	Charleville
".....	Sydney (Australie)
".....	Genève
".....	Barcelone
".....	Le Caire
".....	Santiago (Chili)
".....	Sousse (Tunisie)

Bulletin Mensuel du Syndicat des Produits Alimentaires.....

Alimentaires.....	Paris
Culletin de la Chambre des Négociants Commissionnaires.....	"
Bulletin Mensuel de la Chambre Syndicale des Produits Chimiques.....	"
Bulletin de la Chambre de Commerce d'Exportation.....	"

*Comptes-rendus annuels**Comptes-rendus des Travaux de la Chambre de Commerce de.....*

.....	Abbeville
".....	Amiens
".....	Armenturières
".....	Beauvais
".....	Bône
".....	Bordeaux
".....	Boulogne sur Mer.
".....	Carcassonne

Comptes-rendus des Travaux de la Chambre de Commerce de.....Cherbourg
 " " " ".....Cognac
 " " " ".....Constantine
 " " " ".....Dijon
 " " " ".....Donai
 " " " ".....Dunkerque
 " " " ".....Elbauf
 " " " ".....La Rochelle
 " " " ".....Le Havre
 " " " ".....Limoges
 " " " ".....Lyon
 " " " ".....Marseille
 " " " ".....Mazamet
 " " " ".....Montpellier
 " " " ".....Nancy
 " " " ".....Nantes
 " " " ".....Oran
 " " " ".....Perpignan
 " " " ".....Philippeville
 " " " ".....Rheims
 " " " ".....Roubaix
 " " " ".....Rouen
 " " " ".....Sedan
 " " " ".....St Etienne
 " " " ".....St Brienc
 " " " ".....St Malo
 " " " ".....St Nazaire
 " " " ".....Sfax
 " " " ".....Toulouse
 " " " ".....Tourcoing
 " " " ".....Troyes
 " " " ".....Villefranche (Rhône)

Comptes rendus des Travaux de la Chambre de Commerce française de.....Armsterdam
 " " " ".....Athènes
 " " " ".....Caracas
 " " " ".....Charleroi
 " " " ".....Liège
 " " " ".....Lisbonne
 " " " ".....Londres
 " " " ".....Rosario
 " " " ".....Valence (Espagne)
 " " " ".....Montevideo

Divers

Bulletin du Ministère des Affaires Etrangères d'Italie.....Rome
 Revue Economique de Bordeaux.....Bordeaux
 Bulletin de la Société de Géographie Commerciale.....Paris
 Bulletin de la Société des Anciens Elèves des Hautes Etudes Commerciales....."
 Bulletin International des Douanes.....Bruxelles
 Feuille de Renseignements de l'Office National du Commerce Extérieur.....Paris
 Annales du Commerce Extérieur....."
 Annuaire Didot—Bottin de 1903—4 vol....."
 Annuaire pour l'Exportation.....Bordeaux
 Annuaire Statistique du Canada.....Ottawa
 Canadian Patent Office Record....."
 La Gazette du Travail....."

Température du mois de décembre 1903.

Relevés par M. de Meslé, opticien, à Montréal, rue Notre-Dame, 1623.

Fahrenheit		Centigrade		Fahrenheit		Centigrade	
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.
1	29	15	-1.5	-9	16	17	5
2	20	10	-6.5	-12	17	6	-6
3	26	12	-3	-11	18	3	-5
4	30	20	-1	-6.5	19	5	-3
5	32	23	0	-5.0	20	39	5
6	30	23	-1	-5.0	21	26	20
7	28	22	-2	-5.5	22	25	15
8	24	16	-4	-8.5	23	26	2
9	13	7	-10.5	-13.5	24	29	13
10	27	13	-2.5	-10.5	25	20	10
11	15	7	-9.0	-13.5	26	3	-5
12	23	13	-5.0	-10.5	27	-5	-17
13	18	10	-7.5	-12	28	-11	-11
14	10	0	-12	-18	29	-5	-16
15	5	-7	-15	-22	30	9	-5
					31	18	-2

- Signifie au-dessous de zéro.

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal

Capital payé - \$823,000

Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME, Capit. liste de Montréal	Président
Monsieur G. B. BURLAND, Industriel de Montréal.	Vice-Président
L'HON. LS. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture	Directeur
Monsieur H. LAPORTE, de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,	Directeur
Monsieur S. CARSLY, Propriétaire de la maison "Carsley," Montréal	Directeur
Monsieur TANCREDE BIENVENU,	Gérant-Général
Monsieur ERNEST BRUNEL,	Assistant-Gérant
Monsieur A. S. HAMELIN,	Auditeur

Succursales

MONTREAL: 316 Rachel, coin St-Hubert; 271 rue Roy, St-Louis de France; 1138 Ontario, coin Panet; Magasin Carsley; Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
 Berthierville, P.Q.; D'Israeli, P.Q.; St-Anselme, P.Q.; Terrebonne, P.Q.
 St-Guillaume d'Upton, P.Q.; Pierreville, P.Q.; Valleyfield, P.Q.;
 Ste-Scholastique, P.Q.; Hull, P.Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

SIR ALEXANDRE LACOSTE, Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi	Président
Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE, L'Honorable ALF. A. THIBAUDEAU, Sénateur, de la maison Thibaudreau Frères, Montréal.	Vice-Président
L'Honorable LOMER GOUIN, Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec, Docteur A. A. BERNARD et L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif.	

Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

PETIT COURRIER

(Bulletin de la Chambre de Commerce Française).

Demande d'Agents ou Représentants au Canada.

Monsieur Louis Ehevrel, 16 rue Noire, à Nantes, demande la représentation de maisons canadiennes.

Le Syndicat Commercial du Mobilier et du Matériel d'Enseignement, 117 Boulevard St-Germain, à Paris, demande un représentant au Canada.

M. T. Millet, fils, à La Rochelle-Pallice, disposant d'un emplacement de douze mille mètres carrés, désire la représentation d'un exportateur de bois merrains.

Fromy, Rogée & Cie., Maison fondée en 1815, St-Jean d'Angély, Cognac. Demandent agents au Canada pour leurs eaux-de-vie Cognac. Références de premier ordre exigées.

M. H. Masquillier, 38 rue de Roubaix à Tourcoing, demande un agent-commissionnaire à Montréal pour l'exportation et l'importation.

MM. Ducher Frères à Morez-du-Jura (Franco) désirent un représentant au Canada pour la vente de leurs pierres fausses pour bijouterie.

M. A. Demange, viticulteur 8 rue Arago, Alger, demande représentants au Canada pour la vente des vins de ses vignobles algériens.

MM. Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.

L. de Guinefolaud, eau-de-vie de Cognac et fines Champagnes à Angoulême (Charente).

OFFRES DE REPRESENTATION AU CANADA

M. Damase Pariseau, (No 1598 rue Notre Dame, Montréal, Canada), ayant au-delà de 30 années d'expérience dans l'achat et l'expédition des bois canadiens de toutes essences, désire la représentation de maisons européennes intéressées à ce commerce.

M. Jules Pony, 1132 rue Ste-Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

OFFRES DE REPRESENTATIONS EN FRANCE

M. Maxime Boquien, de Nantes, demande la représentation d'exportateurs de pommes évaporées.

M. A. Chillaud, de Romainville (Charente), demande à représenter exportateurs canadiens de conserves alimentaires.

M. Victor Guédé, pelleteries et fourrures, 9 rue Bailif, à Paris, désire entrer en relation avec des maisons du Canada pour la consignation ou la représentation de tous articles de pelleteries brutes ou apprêtées pouvant s'employer en fourrures. Références sur demande.

Le journal *Le Bois*, 26 rue Canmartin à Paris, demande des correspondants pouvant livrer des bois en France.

M. A. Pylliser-Cortier, 3 rue de St. Quentin, à Malo-les-Bains (France) désire représentations de maisons canadiennes pour le Nord de la France.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone, à Bordeaux, demande à représenter en France des maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots, pois ronds, homards et saumons en conserves, viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

Avis aux Membres Adhérents

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents ; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.

LE COURRIER DE LA PRESSE, bureau de coupures de journaux, 21 Boulevard Montmartre, Paris, 2e, fondé en 1889. Directeur, A. Gallois. Adresse Télégr. : Coupures, Paris, Téléphone, 101.50.

Lit, découpe, traduit et fournit les articles de journaux et revues du monde entier, sur tous sujets et personnalités. Est le collaborateur indispensable des Artistes, Littérateurs, Compositeurs, Savants, Hommes politiques, Diplomates, Commerçants, Industriels, Financiers, Jurisconsultes, Erudits, Inventeurs, Gens du Monde, Entrepreneurs, Explorateurs, Sportsmen, etc., en les tenant au courant de ce qui paraît dans tous les journaux et revues, sur eux-mêmes et sur tous les sujets qui les intéressent.

Tarif : 0 fr. 30 par coupure. Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité : Par 100 coupures, 25 francs ; 250 coupures, 55 francs ; 500 coupures, 105 francs ; 1000 coupures 200 francs. On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an. Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

Casier parlementaire, Relevé des scrutins de votes et nomenclature des travaux des Sénateurs, Députés, Conseillers municipaux et Conseillers généraux.

Répertoire du Journal Officiel de la République française, publication mensuelle : 12 francs par an.

Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

ANNÉE 1904.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

BUREAU

Président.—M. J. HELBRONNER, rédacteur en chef de "La Presse", Montréal.

Vice-Président.—M. V. ROUGIER, de la maison Rougier Frères, importateurs, 1597 rue Notre-Dame, Montréal.

Trésorier.—M. J. DANTONY, manufacturier de valises à Montréal.

Secrétaire.—M. J. B. MONIER, publiciste et rédacteur à "La Presse," correspondant de l'agence Havas à Montréal.

CONSEILLERS

M. EMILE GALIBERT, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et fils, commerçants en peaux et laines à Montréal.

M. H. JONAS, conseiller du commerce extérieur de la France, de la maison H. Jonas & Cie., commerçants en produits alimentaires et essences, 389 rue St-Paul, Montréal.

M. LOUIS GOULLIUD, fabricant de tissus, 206 Chemin Papineau, Montréal.

M. LOUIS HAMON, commerçant, 246 rue Bishop, Montréal.

Impressions Commerciales et Artistiques

EN NOIR ET EN COULEURS.

Cartes, Circulaires, Affiches, Livrets,
Brochures, Catalogues, Journaux,
Revue, En-têtes de Lettres et
de Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Impressions
en Relief, etc., etc.



Reliure et Reglage

— EN —
TOUS GENRES.

Les Publications et Revues suivantes
sont entièrement faites
dans nos ateliers.



Bulletin de la Chambre de Commerce
Française. — Bulletin de la Chambre du
District de Montréal. — Le Prix Courant.
Tissus & Nouveautés. — Liqueurs & Tabacs.
— Revue Littéraire. — La Lumo. — Luke
Bros.' Bulletin. — L'Union Ouvrière
Nationale. — La Littérature Moderne.



The Montreal Printing & Pub. Co.

Limited,

42, Place Jacques-Cartier, Montreal.

Phone, Main, 1656.